

Objet Demande de subventions au département dans le cadre des aides aux communes 2020

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Haute Vienne a fait connaître, par courrier du 28 février 2020, que la programmation des aides aux communes et des grosses réparations sur les voies communales (GRVC) pouvait être complétée par la prise en compte de nouvelles opérations. Celles-ci peuvent concerner des travaux d'assainissement, de réhabilitation ou de construction de bâtiments, de sécurité en matière de voirie, d'éclairage public, etc.

Dans ce cadre, des subventions au titre des opérations suivantes pourraient être sollicitées.

Construction d'une aire de jeux sur le site de la micro crèche municipale

La micro crèche de Saint-Junien est installée dans des locaux loués auprès de l'office de l'habitat. Ce lieu bien qu'adapté pour l'accueil des jeunes enfants au niveau des espaces intérieurs n'avait pas été doté d'une aire de jeux extérieurs. Cet équipement est pourtant indispensable afin d'assurer un bon développement moteur des plus jeunes. Le projet consiste à mettre en place une structure de jeux adaptée à la tranche d'âge des enfants accueillis.

Coût estimatif : 11 486 € HT

Echéancier de l'opération : juillet – août 2020

Hôtel de ville de Saint-Junien, amélioration des conditions thermiques des bureaux du 2^{ème} étage (surchauffe en période estivale)

Le deuxième étage de l'hôtel de ville accueil des services essentiels de la commune comme les services scolaires, animation, petite enfance et sports / manifestations. Les combles ont été isolés avec une forte épaisseur d'isolant (40 cm) mais les conditions de travail en été restent difficilement supportables (36 ° C en 2020) Dans ce contexte il est nécessaire de créer une ventilation forcée des locaux et d'équiper les bureaux d'un système de rafraîchissement.

Les travaux consisteront en la mise en place d'un groupe extérieur de climatisation en pied de façade, dans un espace vert. Les combles seront sur-ventilés par des chatières rapportées dans la couverture en ardoises. Les fenêtres des bureaux du dernier niveau seront remplacées avec des doubles vitrages thermiques et réfléchissants pour le contrôle solaire. Un garde-corps contre la chute des personnes sera également mis en place au droit du muret existant du parvis d'entrée de la mairie.

Coût estimatif : 96 700 € HT

Echéancier de l'opération : juillet – septembre 2020

Stade municipal, aménagement de vestiaires pour les agents, travaux de désamiantage

Les agents du service des sports et manifestations de la commune utilisent comme locaux les anciens vestiaires du club de foot. Ceux-ci ne présentent plus les conditions de salubrité nécessaires pour l'accueil d'une dizaine d'agents. Ces locaux font partie d'un bâtiment construit dans la première moitié du siècle dernier où l'amiante était utilisée comme matériau de construction. Une réhabilitation de ces locaux est prévue. Afin de préparer l'opération d'aménagement qui sera réalisée par les agents municipaux, il est nécessaire de procéder au désamiantage des locaux. L'amiante se trouve dans les colles de carrelages et de faïences des anciennes douches ainsi que dans des plaques rigides de plafonds.

Coût estimatif : 23 000 € HT

Echéancier de l'opération : juillet – septembre 2020

Réfection de deux couvertures en ardoises sur des logements communaux rue Lafontaine à Saint-Junien

La commune de Saint-Junien possède un parc de logements qui sont mis en location. Afin de maintenir en bon état d'entretien ce patrimoine il est nécessaire de maintenir le clos et le couvert en bon état. Les deux logements concernés sont situés dans les bâtiments de l'école de la République. Leurs deux couvertures sont en ardoises et l'utilisation de ce matériau est obligatoire car le site se trouve dans le périmètre de protection des monuments historiques. Compte tenu des difficultés que nous rencontrons à maintenir en état ces deux couvertures du fait leur ancienneté (plus de 50 ans) et des infiltrations récurrentes que nous subissons, une réfection complète est nécessaire.

Il convient, dans ces conditions, de procéder à la réfection des 2 couvertures et les reprises de charpentes correspondantes qui représentent une surface d'environ 400 m².

Coût estimatif : 75 000 € HT

Echéancier de l'opération : juillet-septembre 2020

Séparation des circuits de chauffage pour une meilleure régulation de l'accueil de loisirs sans hébergement

L'accueil de loisirs est installé dans l'ancien manoir du Châtelard à Saint-Junien. Le bâtiment a été rénové et isolé progressivement (remplacement des menuiseries extérieures, isolation des combles, isolation des murs extérieurs). Afin de poursuivre le programme de maîtrise des dépenses d'énergies et d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et des encadrants en permettant d'adapter les ambiances de températures en fonction des occupations (salles d'animation / bureaux) il est nécessaire de réguler individuellement chaque zone homogène.

Actuellement la chaufferie est constituée d'un départ de chauffage unique pour toutes les zones. Les travaux permettront de scinder ce départ et de réguler les départs ainsi créés de façon indépendante.

Coût estimatif : 27 000 € HT

Echéancier de l'opération : septembre – octobre 2020

Travaux de grosses réparations sur les voies communales (GRVC). Deux voies sont concernées, il s'agit de :

Du Quai des mégisseries tranche 3 :

Création (si nécessaire) d'un réseau d'eaux pluviales, afin de ne pas utiliser le réseau existant passant par la friche industrielle

Rabotage et mise en œuvre d'un revêtement en béton bitumineux (BB) 0/10 noir

Pose de bordures T2 côté friche sans traitement de la liaison entre la ligne de bordures et les bâtiments avec un traitement en empièchement

Pose d'un caniveau CC1 sur le côté nord de la voie

Montant estimatif des travaux : 66 678 € HT

Avenue Gay Lussac tranche 3 :

Aménagement de trottoirs en enrobé à chaud et mélange terre pierre identique à la tranche 2 - secteur nord de l'avenue (côté paire)

Création d'un réseau de collecte des eaux pluviales et réfection des revêtements et des gardes corps entre les n°15 et le n°21 de l'avenue Gay Lussac

Réfection du trottoir en enduit bi-couche côté impaire depuis le n°5 vers le centre-ville de Saint-Junien

Montant estimatif des travaux : 54 361 € HT

Le Conseil municipal, après délibération,

- APPROUVE les demandes de subvention pour les opérations énoncées ci-dessus, au titre des Contrats Territoriaux Départementaux 2020 du Conseil départemental de la Haute-Vienne
- AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches inhérentes à ce dossier et à signer toutes les pièces relatives à ces demandes de subvention
- DIT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces opérations sont inscrits aux budgets concernés de l'exercice en cours

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Adoptée à l'unanimité	:
Adoptée à la majorité	:
Abstention	:
Contre	:

Le Maire de Saint-Junien
Pierre Allard